



Assemblée générale

Distr. générale
17 avril 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009*

Titre IX Contrôle interne

Chapitre 29 Contrôle interne

[Programme 25 (Plan-programme biennal et priorités
pour la période 2008-2009)]**

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| Vue d'ensemble | 2 |
| A. Direction exécutive et administration | 7 |
| B. Programme de travail | 10 |
| Sous-programme 1. Audit interne | 11 |
| Sous-programme 2. Inspection et évaluation | 14 |
| Sous-programme 3. Investigations | 17 |
| C. Appui au programme | 19 |

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 6 (A/62/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 6 (A/61/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

- 29.1 L'objectif général du programme est d'accroître l'efficacité de l'exécution de tous les programmes, grâce à l'amélioration constante des mécanismes de contrôle interne de l'Organisation. Ce mandat découle des responsabilités confiées au Secrétaire général, en tant que plus haut fonctionnaire de l'Organisation, par l'Article 97 de la Charte des Nations Unies. Le Bureau des services de contrôle interne exerce ses fonctions en toute autonomie, sous l'autorité du Secrétaire général, conformément à l'Article 97 de la Charte des Nations Unies. Il est habilité à entreprendre et à mener à bien toutes les actions qu'il juge nécessaires pour exercer ses responsabilités en matière de contrôle, et doit ensuite en rendre compte. Il aide le Secrétaire général à exercer ses responsabilités en matière de contrôle interne des ressources et du personnel de l'Organisation, en exerçant un contrôle et en procédant à des audits internes, des inspections, des évaluations et des investigations.
- 29.2 Le mandat du programme découle des résolutions 48/218 B, 54/244 et 59/272 de l'Assemblée générale, des dispositions pertinentes du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (ST/SGB/2003/7), ainsi que du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (ST/SGB/2000/8).
- 29.3 Le Bureau aide les États Membres et l'Organisation à protéger les actifs de celle-ci, à faire en sorte que les activités menées dans le cadre des programmes soient conformes aux dispositions des résolutions, règlements, règles et politiques, à faire exécuter de manière plus économique et efficace les activités de l'Organisation, à empêcher ou déceler les manœuvres frauduleuses, les gaspillages, les abus, les malversations et les irrégularités de gestion, et à améliorer l'exécution des programmes et activités afin d'obtenir de meilleurs résultats, grâce à la mise en évidence de tous les facteurs qui influent sur l'efficacité et l'efficacéité de l'exécution des programmes.
- 29.4 Le Bureau a pour stratégie de veiller à ce que l'Organisation dispose d'un système de responsabilité efficace et transparent et des moyens de déterminer, d'évaluer et de limiter les risques susceptibles de l'empêcher d'atteindre ses objectifs. À cette fin, le Bureau : a) proposera des mesures pour aider l'Organisation à réagir rapidement face aux nouveaux risques et aux nouvelles possibilités; b) mettra à disposition des informations et des évaluations obtenues en toute indépendance pour garantir l'efficacité de la prise de décisions; c) présentera des études indépendantes sur l'efficacité de l'utilisation des ressources de l'Organisation; et d) encouragera les changements, notamment en termes de responsabilité, de planification, d'intégrité, de priorité accordée aux résultats, de sensibilisation aux risques et de gestion des risques à cet égard.
- 29.5 Le Bureau mène diverses activités pour soutenir l'engagement de l'Organisation en faveur de l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes, notamment en contrôlant les travaux de l'ONU dans ce domaine. Il aide l'Organisation à améliorer ses résultats en déterminant les facteurs qui influent sur l'efficacité et l'efficacéité avec lesquelles sont exécutés les programmes visant notamment à atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux conclus depuis 1992. Le Bureau continue aussi à s'efforcer d'améliorer la coordination avec le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et le Corps commun d'inspection.
- 29.6 Le présent plan-programme biennal a été établi avant que soit mené à bien l'examen des mécanismes de gouvernance et de contrôle du système des Nations Unies demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 60/1. Le rapport du Comité directeur pour l'examen global du dispositif de gouvernance et de contrôle à l'ONU et dans ses fonds, programmes et institutions spécialisées a été publié par la suite dans les additifs (A/60/883/Add.1 et Add.2) au

rapport du Secrétaire général (A/60/883). Un rapport distinct du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) porte sur les propositions visant à le renforcer (A/60/901). Pour ce chapitre, le projet de budget-programme a été établi conformément au rapport du BSCI sur son renforcement (A/60/901) et aux conclusions et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires telles qu'elles ont été approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/245. Comme suite au rapport du BSCI (ibid.), le Secrétaire général a publié des rapports contenant des prévisions révisées pour le budget du BSCI pour l'exercice 2006-2007 (A/61/610) et des modalités de financement révisées pour le BSCI (A/61/810). Les ajustements au tableau d'effectifs proposés dans les prévisions révisées (A/61/610) ont également été pris en compte dans la formulation des propositions de ce chapitre. Les décisions que l'Assemblée générale prendra à la reprise de sa soixante et unième session concernant les réaménagements au niveau des ressources qu'il est proposé d'opérer dans le document A/61/610, ainsi que les incidences de ces réaménagements sur le présent projet de budget, seront prises en compte et intégrées dans les crédits budgétaires au moment de l'adoption du budget-programme en décembre 2007. Outre les réaménagements des ressources, le présent rapport contient les modifications qu'il a fallu apporter aux éléments du sous-programme 2, qui s'intitulera désormais « Inspection et évaluation ». En application de la résolution 58/269, les aspects de ces révisions touchant aux programmes seront présentés pour examen au Comité du programme et de la coordination à sa quarante-septième session, au titre de ses attributions relatives au programme dans la planification et la budgétisation.

29.7 Le montant total des ressources dont le BSCI aura besoin pendant l'exercice biennal 2008-2009 s'élève à 38 768 900 dollars avant actualisation des coûts, soit une augmentation de 7 223 700 dollars par rapport au montant révisé du crédit ouvert pour l'exercice 2006-2007. Le présent document tient compte des ajustements apportés au tableau d'effectifs qui sont cités dans le document A/61/610, à l'exception du transfert des ressources relatives à la fonction de conseil en gestion. Ces ressources restent présentées dans ce chapitre en attendant la décision de l'Assemblée générale sur leur éventuel transfert. Si le transfert de la fonction conseil en gestion proposé dans le document A/61/610 est approuvé par l'Assemblée générale, les ressources correspondantes [1 D-1, 1 P-5, 1 P-2, 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)] seront transférées du chapitre 29 (Contrôle interne) au chapitre 28A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion) et intégrées dans les crédits initialement ouverts pour l'exercice biennal 2008-2009. Des dispositions précises pour l'établissement du rapport sur l'exécution du programme seront présentées séparément dans le cadre du rapport du Secrétaire général sur la gestion axée sur les résultats demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/145. L'accroissement indiqué dans le tableau 29.2 se décompose comme suit :

- a) L'augmentation nette de 705 400 dollars pour la composante direction exécutive et administration est imputable essentiellement au renforcement du Bureau du Secrétaire général adjoint par redéploiement d'un poste P-5 d'assistant spécial du sous-programme 1 (Audit interne) et création de deux nouveaux postes de juriste (P-5) et d'administrateur de programmes (P-3);
- b) L'augmentation nette de 6 180 400 dollars au titre du programme de travail se décompose comme suit :
 - i) Augmentation nette de 2 472 300 dollars au sous-programme 1, soit une augmentation de 2 534 000 dollars au titre des postes et une réduction de 61 700 au titre des autres objets de dépense. La fonction audit est considérablement renforcée par la création nette de 17 postes, dont 9 financés par la réaffectation de crédits servant à recruter du personnel temporaire (autre que pour les réunions), 10 nouveaux, un poste P-5

- redéployé au Bureau du Secrétaire général adjoint et un poste P-3 au sous-programme 2 (Inspection et évaluation);
- ii) Augmentation nette de 3 984 100 dollars relative au sous-programme 2, dont 2 395 300 dollars au titre des postes et 1 588 800 dollars au titre des autres objets de dépense, afin de renforcer les capacités de la Division de l'inspection et de l'évaluation. Quatorze postes seraient ajoutés par réaffectation des crédits servant à recruter du personnel temporaire (autre que pour les réunions), et deux postes seraient ajoutés par redéploiement [un poste P-4 du sous-programme 3 (Investigations) et un poste P-3 du sous-programme 1 (Audit interne)] afin de renforcer les capacités d'inspection et d'évaluation. Les ajustements apportés aux autres dépenses que les postes permettraient principalement de financer des services de consultant pour accroître la portée et la fréquence des inspections et des évaluations, et financer les voyages du personnel d'inspection et d'évaluation et à la tenue des ateliers dans les bureaux hors Siège;
 - iii) Diminution nette de 276 000 dollars au sous-programme 3, qui représente la différence entre l'augmentation de 2 015 800 dollars du coût des postes et la diminution de 2 291 800 dollars des autres dépenses. Elle est le reflet de la création nette de 15 postes pour renforcer les capacités d'investigation à New York, Vienne et Nairobi, soit 16 postes ajoutés par réaffectation des crédits servant à recruter du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et un poste P-4 redéployé au sous-programme 2 (Inspection et évaluation). La diminution des montants prévus pour les autres dépenses que les postes est imputable essentiellement à la diminution des dépenses relatives au personnel temporaire (autre que pour les réunions) du fait des réaffectations proposées;
- c) Augmentation nette de 337 900 dollars relative à l'appui au programme, dont une augmentation de 284 400 dollars des dépenses relatives aux postes et une augmentation de 53 500 dollars des autres dépenses. Elle résulte principalement de la création de 3 postes au moyen de crédits servant précédemment à recruter du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et donnera au Service administratif des moyens suffisants face à l'accroissement des opérations.
- 29.8 Les fonds extrabudgétaires, estimés à 63 903 000 dollars, seront utilisés pour financer des missions de contrôle interne concernant les fonds et programmes des Nations Unies, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le Tribunal pénal international pour le Rwanda, les activités de coopération technique et les opérations de maintien de la paix. Les fonds extrabudgétaires serviront également à améliorer les compétences professionnelles du personnel du Bureau en matière de contrôle interne.
- 29.9 En application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, un montant de 1 060 000 dollars est prévu sous les composantes direction exécutive et administration et programme de travail pour financer les activités de suivi et d'évaluation. Il comprend 342 300 dollars de fonds extrabudgétaires.
- 29.10 La répartition par composante, en pourcentage, des ressources demandées pour financer le programme en 2008-2009 est indiquée dans le tableau 29.1.

Tableau 29.1

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

| <i>Composante</i> | <i>Budget ordinaire</i> | <i>Fonds extrabudgétaires</i> |
|--|-------------------------|-------------------------------|
| A. Direction exécutive et administration | 6,4 | – |
| B. Programme de travail | | |
| 1. Audit interne | 39,3 | 59,3 |
| 2. Inspection et évaluation | 24,2 | 6,3 |
| 3. Investigations | 24,2 | 33,0 |
| Total partiel B | 87,7 | 98,6 |
| C. Appui au programme | 5,9 | 1,4 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

29.11 L'accroissement des ressources prévues au titre du budget ordinaire s'établit à 22,9 % avant actualisation des coûts.

Tableau 29.2

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

| <i>Composante</i> | <i>2004-2005 (dépenses effectives)</i> | <i>2006-2007 (crédits ouverts)</i> | <i>Augmentation</i> | | <i>Total avant actua- lisation des coûts</i> | <i>Actua- lisation des coûts</i> | <i>2008-2009 (montant estimatif)</i> |
|--|--|--|---------------------|--------------------------|--|--|--|
| | | | <i>Montant</i> | <i>Pour- centage</i> | | | |
| A. Direction exécutive et administration | 1 793,3 | 1 787,9 | 705,4 | 39,5 | 2 493,3 | 135,9 | 2 629,2 |
| B. Programme de travail | 19 721,8 | 27 822,7 | 6 180,4 | 22,2 | 34 003,1 | 1 992,3 | 35 995,4 |
| C. Appui au programme | 1 522,7 | 1 934,6 | 337,9 | 17,5 | 2 272,5 | 136,0 | 2 408,5 |
| Total partiel | 23 037,8 | 31 545,2 | 7 223,7 | 22,9 | 38 768,9 | 2 264,2 | 41 033,1 |

2) *Fonds extrabudgétaires*

| | <i>2004-2005 (dépenses effectives)</i> | <i>2006-2007 (montant estimatif)</i> | <i>2008-2009 (montant estimatif)</i> |
|--|--|--|--|
| A. Direction exécutive et administration | – | – | – |
| B. Programme de travail | 37 220,9 | 48 384,5 | 63 028,8 |
| C. Appui au programme | 433,1 | 2 941,9 | 874,2 |
| Total partiel | 37 654,0 | 51 326,4 | 63 903,0 |
| Total [(1) + (2)] | 60 691,8 | 82 871,6 | 104 936,1 |

Tableau 29.3

Postes nécessaires

| Catégorie | Postes permanents inscrits au budget ordinaire | | Postes temporaires | | | | Total | |
|--|--|---------------|--------------------|---------------|--|------------------------|---------------|---------------|
| | 2006- 2007 | 2008- 2009 | Budget ordinaire | | Fonds extrabudgétaires ^a | | 2006- 2007 | 2008- 2009 |
| | | | 2006- 2007 | 2008- 2009 | 2006- 2007 | 2008- 2009 | | |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | | | | | | | | |
| SGA | 1 | 1 | – | – | – | – | 1 | 1 |
| D-2 | 2 | 3 | – | – | – | – | 2 | 3 |
| D-1 | 3 | 6 | – | – | 3 | 3 | 6 | 9 |
| P-5 | 12 | 16 | – | – | 14 | 14 | 26 | 30 |
| P-4/3 | 35 | 63 | – | – | 121 | 125 | 156 | 188 |
| P-2/1 | 8 | 19 | – | – | 2 | 3 | 10 | 22 |
| Total partiel | 61 | 108 | – | – | 140 | 145 | 201 | 253 |
| Agents des services généraux | | | | | | | | |
| 1 ^{re} classe | 9 | 9 | – | – | 1 | 1 | 10 | 10 |
| Autres classes | 20 | 27 | – | – | 36 | 36 | 56 | 63 |
| Total partiel | 29 | 36 | – | – | 37 | 37 | 66 | 73 |
| Autres catégories | | | | | | | | |
| Agents locaux | 1 | 1 | – | – | 24 | 24 | 25 | 25 |
| Total | 91 | 145 | – | – | 201^a | 206^b | 292 | 351 |

^a Les 201 postes nécessaires pour les activités de contrôle financées au moyen de fonds extrabudgétaires se répartissent comme suit : PNUE (1 P-4 et 1 poste d'agent local); ONU-Habitat [1 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]; HCR [1 D-1, 2 P-5, 5 P-4, 4 P-3, 1 P-2 et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)]; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (1 P-4); Haut-Commissariat aux droits de l'homme (1 P-4); Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1 P-4); Centre du commerce international (1 P-4 et 1 P-2/1); Bureau de la coordination des affaires humanitaires [1 P-5, 1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]; appui au programme (autres activités de fonds extrabudgétaires) [1 P-5, 1 P-3 et 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes)]; activités de coopération technique [1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]; Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (2 P-4 et 1 P-3); Tribunal pénal international pour le Rwanda (2 P-4 et 1 P-3); appui aux activités de maintien de la paix (2 D-1, 10 P-5, 42 P-4, 55 P-3, 1 poste d'agent des services généraux (1^{re} classe), 28 postes d'agent des services généraux (Autres classes) et 23 postes d'agent local).

^b Les 206 postes nécessaires pour les activités de contrôle financées au moyen de fonds extrabudgétaires se répartissent comme suit : PNUE (2 P-4 et 1 poste d'agent local); ONU-Habitat [1 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]; HCR [1 D-1, 2 P-5, 5 P-4, 4 P-3, 1 P-2 et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)]; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (1 P-4 et 1 P-3); Haut-Commissariat aux droits de l'homme (1 P-4); Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1 P-4); Centre du commerce international (1 P-4 et 1 P-2/1); Bureau de la coordination des affaires humanitaires [1 P-5, 1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]; appui au programme (autres activités de fonds extrabudgétaires) [1 P-5, 1 P-3 et 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes)]; activités de coopération technique [1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)]; Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (2 P-4 et 1 P-3); Tribunal pénal international pour le Rwanda (2 P-4 et 2 P-3); appui aux activités de maintien de la paix [2 D-1, 10 P-5, 42 P-4, 56 P-3, 1 P-2/1, 1 poste d'agent des services généraux (1^{re} classe), 28 postes d'agent des services généraux (Autres classes) et 23 postes d'agent local).

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 493 300 dollars

- 29.12 Le Bureau du Secrétaire général adjoint est chargé de la planification stratégique et de la supervision générale des activités, et assure la coordination du programme de travail du Bureau des services de contrôle interne. Il coordonne l'exécution des trois sous-programmes, assure la liaison avec le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et le Corps commun d'inspection, et entretient des relations de travail étroites avec les autres services d'inspection et de contrôle des fonds et programmes opérationnels, et d'autres organismes des Nations Unies. Enfin, il exerce un contrôle rigoureux sur la qualité des rapports présentés par le BSCI à l'Assemblée générale, supervise l'emploi des ressources et coordonne le suivi de la qualité de la gestion et de la mise en œuvre des recommandations du BSCI.

Tableau 29.4

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que les programmes, les activités et les opérations soient exécutés et gérés de manière efficace et productive, en conformité avec les textes qui les autorisent, et faciliter les progrès de la transparence et de la responsabilisation

| Réalisations escomptées | Indicateurs de succès |
|---|---|
| a) Amélioration des délais de présentation de la documentation | <p>a) Augmentation du pourcentage de documents de présession présentés dans les délais</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 28 % 2006-2007 (estimation) : 70 % 2008-2009 (objectif) : 100 %</p> |
| b) Coopération accrue avec les autres organes de contrôle des Nations Unies | <p>b) Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organes</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 8 réunions 2006-2007 (estimation) : 8 réunions 2008-2009 (objectif) : 9 réunions</p> |
| c) Amélioration de la représentation géographique et de l'équilibre entre les fonctionnaires des deux sexes | <p>c) i) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires originaires d'États Membres non représentés et sous-représentés recrutés au Département</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 33,3 % 2006-2007 (estimation) : 50 % 2008-2009 (objectif) : 50 %</p> <p>ii) Augmentation du pourcentage de femmes appartenant à la catégorie des administrateurs ou à une catégorie supérieure titulaires d'un engagement d'au moins un an</p> |

| | |
|---|--|
| | <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 37,9 % 2006-2007 (estimation) : 31 % 2008-2009 (objectif) : 50 % |
| d) Recrutement et affectation du personnel en temps utile | d) Réduction du nombre moyen de jours pendant lequel un poste d'administrateur reste vacant |
| | <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 263 jours 2006-2007 (estimation) : 217 jours 2008-2009 (objectif) : 200 jours |

Facteurs externes

- 29.13 Le Bureau devrait atteindre ses objectifs et concrétiser les réalisations escomptées sous réserve que ses clients lui fassent part de leurs réactions dans les meilleurs délais et que les parties extérieures se montrent coopératives.

Produits

- 29.14 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2008-2009 sont les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : Assemblée générale :
- i) Services fonctionnels pour les réunions : réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts et séances de la Cinquième Commission (6);
- ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : établissement à l'intention de l'Assemblée générale d'un rapport annuel analytique sur l'ensemble des activités du Bureau et de rapports ponctuels sur des activités spécifiques (2);
- b) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire) : organisation et suivi de réunions; planification et initiatives stratégiques.

Tableau 29.5

Ressources nécessaires

| Catégorie | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|--------------------------|--|--|-----------|-----------|
| | 2006-2007 | 2008-2009 (avant actualisation des coûts) | 2006-2007 | 2008-2009 |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 1 647,4 | 2 360,6 | 6 | 9 |
| Autres objets de dépense | 140,5 | 132,7 | – | – |
| Total partiel | 1 787,9 | 2 493,3 | 6 | 9 |
| Fonds extrabudgétaires | – | – | – | – |
| Total | 1 787,9 | 2 493,3 | 6 | 9 |

- 29.15 Le montant demandé (2 493 300 dollars) permettra de financer neuf postes et les autres objets de dépense du Bureau du Secrétaire général adjoint. Pour renforcer cette unité, il est prévu d'y affecter un poste P-5 provenant du sous-programme 1 (Audit interne), dont le titulaire serait chargé de fonctions essentielles en tant qu'assistant spécial du Secrétaire général adjoint, ainsi que deux nouveaux postes (1 P-5 et 1 P-3) financés par réaffectation des crédits servant à recruter du personnel temporaire (autre que pour les réunions). Le Bureau recrutera un juriste (P-5) qui relèvera directement du Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne, pour que le Bureau puisse disposer des services d'un conseiller juridique compétent afin de prendre les mesures voulues lorsque des activités de contrôle débouchent sur un quelconque contentieux et, s'il y a lieu, étudier les rapports, et un poste d'administrateur de programme (P-3) chargé de s'occuper, entre autres choses, de la communication externe et interne du Bureau, au vu de la récente augmentation du nombre des agents du BSCI et de leur dispersion géographique. Ces modifications d'effectif sont conformes aux propositions contenues dans le rapport sur le renforcement du BSCI (A/61/610). Les autres prévisions de dépenses sont essentiellement marquées par une diminution des besoins en mobilier et matériel, contrebalancée en partie par des augmentations au titre des voyages, des consultants, des autres dépenses de personnel et des fournitures et accessoires.

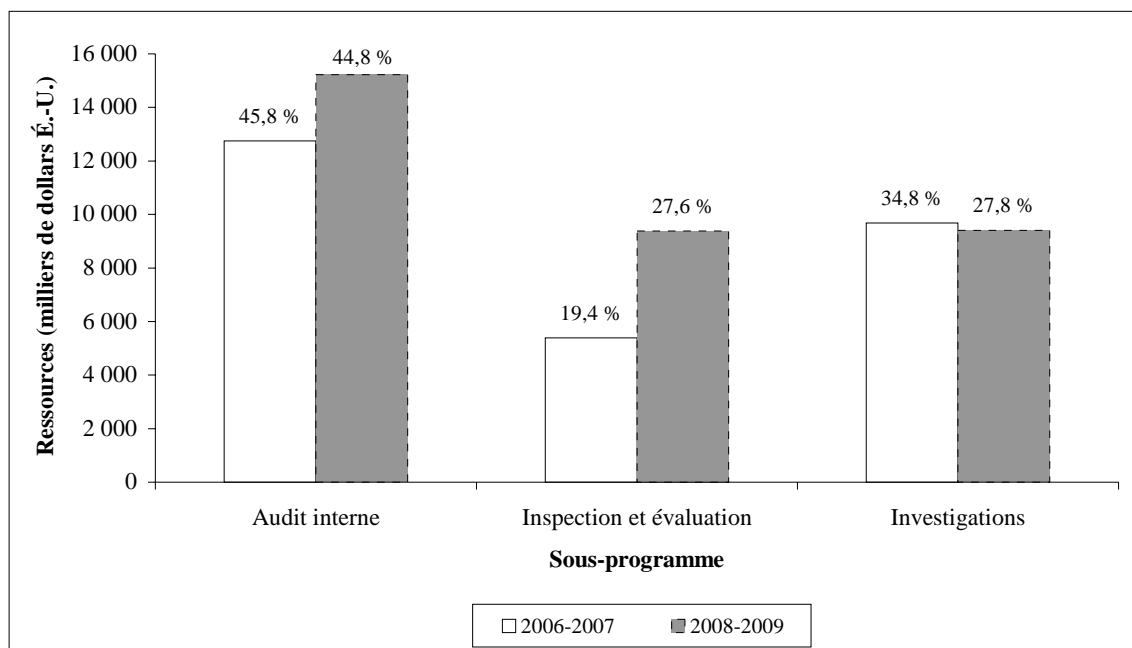
B. Programme de travail

Tableau 29.6

Ressources nécessaires

| Catégorie | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|-----------------------------|--|--|------------|------------|
| | 2006-2007 | 2008-2009 (avant actualisation des coûts) | 2006-2007 | 2008-2009 |
| Budget ordinaire | | | | |
| 1. Audit interne | 12 748,8 | 15 221,1 | 41 | 58 |
| 2. Inspection et évaluation | 5 394,0 | 9 378,1 | 18 | 34 |
| 3. Investigations | 9 679,9 | 9 403,9 | 20 | 35 |
| Total partiel | 27 822,7 | 34 003,1 | 79 | 127 |
| Fonds extrabudgétaires | 48 384,5 | 63 028,8 | 197 | 202 |
| Total | 76 207,2 | 97 031,9 | 276 | 329 |

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



**Sous-programme 1
Audit interne**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 15 221 100 dollars

29.16 Ce sous-programme relève de la Division de l'audit interne.

Tableau 29.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif 1 : Faire en sorte que les programmes, les activités et les opérations soient exécutés et gérés de manière efficace et efficiente par les directeurs de programme, en conformité avec les décisions des organes délibérants et les dispositions réglementaires applicables

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la qualité des rapports présentés aux directeurs de programme et aux organes délibérants

a) i) Augmentation du pourcentage de responsables de programme et d'États Membres qui considèrent que les rapports d'audit interne sont utiles

Mesure des résultats

2004-2005 : 75 %

2006-2007 (estimation) : 78 %

2008-2009 (objectif) : 80 %

ii) Nombre d'examens externes et internes de qualité établissant que les activités d'audit interne correspondent dans l'ensemble aux normes de la pratique de l'audit interne

Mesure des résultats

2004-2005 : 1

2006-2007 (estimation) : 1

2008-2009 (objectif) : 2

b) Attention plus grande accordée aux domaines présentant des risques pour l'Organisation

b) i) Augmentation du pourcentage d'audits fondés sur une évaluation systématique des risques

Mesure des résultats

2004-2005 : 70 %

2006-2007 (estimation) : 80 %

2008-2009 (objectif) : 100 %

ii) Augmentation du pourcentage de recommandations critiques portant sur les principaux risques identifiés

| | |
|--|--|
| | <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 0 % 2006-2007 (estimation) : 60 % 2008-2009 (objectif) : 70 % |
| c) Exécution plus efficace et efficiente des programmes et renforcement de l'obligation de rendre compte imposée à cet égard aux directeurs de programme | c) i) Augmentation du pourcentage des recommandations d'audit jugées capitales acceptées par les directeurs de programme <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 80 % 2006-2007 (estimation) : 85 % 2008-2009 (objectif) : 100 % ii) Économies réalisées et recouvrements effectifs obtenus grâce à la mise en œuvre des recommandations d'audit <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 42,1 millions de dollars 2006-2007 (estimation) : 13,5 millions de dollars 2008-2009 (objectif) : 17,5 millions de dollars |

Facteurs externes

- 29.17 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées sous réserve que les responsables de programme de rang élevé accordent toute l'importance voulue à la conduite d'audits internes et mettent en œuvre les mesures d'économie recommandées.

Produits

- 29.18 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2008-2009 sont les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les séances de la Cinquième Commission (12);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports établis par les auditeurs à l'issue de leurs missions (8);
 - b) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) : établissement de rapports d'audit à l'intention des directeurs de programme (jusqu'à 400 au cours de l'exercice); examen du suivi donné par les départements et bureaux aux recommandations des auditeurs.

Tableau 29.8

Ressources nécessaires

| Catégorie | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|--------------------------|--|---|------------|------------|
| | 2006-2007 | 2008-2009 (avant actuali- sation des coûts) | 2006-2007 | 2008-2009 |
| | | | | |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 10 551,2 | 13 085,2 | 41 | 58 |
| Autres objets de dépense | 2 197,6 | 2 135,9 | – | – |
| Total partiel | 12 748,8 | 15 221,1 | 41 | 58 |
| Fonds extrabudgétaires | 30 701,2 | 37 896,7 | 114 | 117 |
| Total | 43 450,0 | 53 117,8 | 155 | 175 |

29.19 Le montant demandé (15 221 100 dollars) permettra de financer 58 postes et les autres objets de dépense. Les modifications apportées à ce sous-programme correspondent à une augmentation de 17 postes, répartis comme suit :

- a) Neuf postes financés au moyen de crédits servant précédemment à recruter du personnel temporaire (autre que pour les réunions), dont huit postes (1 D-1, 1 P-5, 3 P-4 et 3 P-3) pour renforcer les activités d’audit à New York et un poste D-1 dont le titulaire dirigera les opérations d’audit à Nairobi (voir également A/61/610, par. 14);
- b) Redéploiement net de deux postes vers d’autres unités, résultant d’une part de l’affectation d’un poste P-5 pour renforcer le Bureau du Secrétaire général adjoint et d’un poste P-3 pour renforcer le sous-programme 2 (Inspection et évaluation), et d’autre part du redéploiement au sein du sous-programme d’un poste d’agent des services généraux (autres classes) de New York pour renforcer le Service d’audit interne de Genève, comme indiqué initialement dans le projet de budget-programme pour 2006-2007 (voir également A/61/610, par. 14). On se souviendra que l’application des propositions du BSCI contenues dans le projet de budget-programme pour l’exercice biennal 2006-2007 avait été reportée en attendant les conclusions de l’examen du Bureau, comme l’avait recommandé le Comité consultatif (A/60/7/Add.14);
- c) Dix nouveaux postes pour le renforcement de la fonction d’audit. Cinq postes seront créés à New York, dont : i) trois postes P-4 et 1 poste P-3 pour conduire des évaluations de risque supplémentaires, afin d’avoir un aperçu général des risques auxquels l’Organisation doit faire face, auditer de manière adéquate les domaines à haut risque, à risque moyen et à faible risque et réaliser l’objectif de 100 % de plans d’audit de risque à partir de 2008; ii) un poste P-4 au Bureau du Directeur pour faire face à l’augmentation de la charge de travail en raison du regroupement récent de deux divisions d’audit interne et de la conduite d’évaluations de risque supplémentaires. À Genève, quatre postes supplémentaires, comme suit : un poste P-5 pour superviser et guider les audits des opérations hors Siège toujours plus nombreuses, des organismes de formation en Europe et d’autres activités à travers le monde relevant du Bureau de Genève, veiller à ce que les domaines à haut risque, à risque moyen et à faible risque soient vérifiés de manière cyclique et réaliser l’objectif de 100 % de plans d’audit de risque à partir de 2008; un poste P-3 et un poste P-2 pour l’audit des opérations inscrites au budget ordinaire et des domaines à haut risque dont la couverture est jugée insuffisante; et un poste d’administrateur de programmes (P-3) chargé de diriger le Groupe de l’administration et d’appuyer le personnel du bureau de Genève. Au Bureau de Nairobi, la création d’un poste

P-4 est demandée pour assurer la vérification cyclique des domaines à haut risque – notamment les commissions économiques régionales –, à risque moyen et à faible risque parmi les activités inscrites au budget ordinaire qui relèvent du Bureau de Nairobi, tout comme les activités du PNUÉ, d'ONU-Habitat et de l'ONUN inscrites au budget ordinaire.

- 29.20 La diminution de 61 700 dollars des autres objets de dépense est imputable essentiellement à une diminution des crédits servant à financer le personnel temporaire (autre que pour les réunions), contrebalancée en partie par l'augmentation des services de consultant, de voyages relatifs aux activités d'audit et des dépenses hors postes.

Sous-programme 2 Inspection et évaluation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 378 100 dollars

- 29.21 Conformément au rapport du BSCI sur son renforcement (A/60/901), la responsabilité du sous-programme 2 (Inspection et évaluation, appelé autrefois Contrôle, évaluation et conseil de gestion) incomberait à la Division de l'inspection et de l'évaluation. La Division de l'inspection et de l'évaluation compterait deux sections, la Section de l'évaluation et la Section de l'inspection, qui aideront à faire face aux besoins qu'entraînera le renforcement des fonctions d'inspection et d'évaluation. Il est prévu que le nombre de rapports établis tous les ans par la Division sera de 11 à 13 rapports d'inspection, et de 8 à 10 rapports d'évaluation.
- 29.22 Des fonctions d'inspection renforcées permettraient de procéder à des inspections approfondies des entités et des domaines multisectoriels, qui seraient fondées sur des critères prédéterminés, comprendraient une évaluation des risques et prendraient en considération les préoccupations exprimées par l'Assemblée générale ou les hauts responsables. Le BSCI analysera ses méthodes et modalités d'inspection et les fera cadrer avec ses autres fonctions. Il envisage également de demander au personnel chargé des investigations et de l'audit interne d'apporter son concours aux équipes d'inspection lorsque celles-ci ont besoin de compétences particulières.
- 29.23 Le BSCI continuera de procéder de façon centralisée à des évaluations approfondies indépendantes pour le compte de l'Organisation et de l'Assemblée générale. La fonction d'évaluation constitue également un modèle vers lequel l'Organisation peut se tourner pour trouver les méthodes, l'expertise et l'appui voulus dans le cadre des évaluations de programmes entreprises par les départements. D'autres évaluations seront proposées en fonction des demandes présentées par le Comité du programme et de la coordination. La fonction d'évaluation complète les trois autres fonctions de contrôle, à savoir l'audit, l'inspection et l'investigation, puisque l'accent y est mis sur des questions plus larges ayant trait à la pertinence, à l'efficacité et à l'effet des programmes du Secrétariat. Bien que les programmes du Secrétariat soient soumis à des auto-évaluations, les éléments d'information ainsi obtenus ne suffisent pas à savoir où en est l'exécution et il faut donc compléter et valider les auto-évaluations au moyen de la fonction d'évaluation centrale, qui fournit des éléments d'évaluation de façon plus indépendante et objective.
- 29.24 En ce qui concerne la fonction suivi, l'établissement du rapport biennal du Secrétaire général sur l'exécution du programme serait confié à un autre service du Secrétariat. Parallèlement, les capacités du BSCI de mener des activités de suivi seront renforcées grâce à l'élargissement du programme d'inspection et d'évaluation, qui sera doté de personnel supplémentaire et mettra fin aux contradictions créées par la double nécessité d'établir des rapports d'exécution des programmes et d'évaluer les résultats. Une fois transférée la tâche consistant à établir le rapport d'exécution du programme, les capacités de contrôle serviront à valider et analyser ce rapport de manière indépendante et objective, à l'intention de la direction et de l'Assemblée générale, plutôt

qu'à établir ledit rapport, tâche qui incombe logiquement à l'administration. Des dispositions précises pour l'établissement du rapport d'exécution seront présentées séparément dans le cadre du rapport du Secrétaire général sur la gestion axée sur les résultats demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/145.

- 29.25 En ce qui concerne le conseil en gestion, ainsi qu'il est indiqué dans le rapport du BSCI (A/60/901), cette fonction serait assurée comme il se doit hors du BSCI. Dans l'attente d'une décision de l'Assemblée générale, le présent rapport ne fait état d'aucune mesure de transfert de ressources. Une fois que l'Assemblée aura examiné le rapport du Secrétaire général (A/61/610), tout ajustement des ressources qui en découlerait sera intégré dans les crédits ouverts pour l'exercice 2008-2009.

Tableau 29.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Limiter les risques encourus par le Secrétariat et améliorer sa pertinence et son efficacité en assurant, avec rigueur et objectivité, en toute indépendance, l'inspection et l'évaluation des programmes

| Réalisations escomptées (Secrétariat) | Indicateurs de succès |
|---|---|
| a) Qualité élevée des rapports d'inspection | a) Pourcentage de rapports d'inspection jugés de qualité par des observateurs de l'extérieur <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 0 % 2006-2007 (estimation) : 100 % 2008-2009 (objectif) : 100 % |
| b) Qualité élevée des rapports sur les évaluations approfondies thématiques et autres évaluations | b) Pourcentage de rapports d'évaluation jugés de qualité par des observateurs de l'extérieur <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 0 % 2006-2007 (estimation) : 100 % 2008-2009 (objectif) : 100 % |
| c) Amélioration des outils et des méthodes employés, et recours accru à ces outils et méthodes pour l'auto-évaluation | c) Augmentation du pourcentage de demandes satisfaites en matière d'aide technique pour l'auto-évaluation <i>Mesure des résultats</i> 2004-2005 : 0 % 2006-2007 (estimation) : 75 % 2008-2009 (objectif) : 80 % |

Facteurs externes

- 29.26 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et déboucher sur les réalisations escomptées sous réserve que les directeurs de programme de rang élevé accordent toute l'importance voulue à l'auto-évaluation et aux inspections et évaluations externes.

Produits

29.27 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2008-2009 sont les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Assemblée générale :
Services fonctionnels pour les réunions : séances de la Cinquième Commission consacrées aux questions d'évaluation (8);
 - ii) Comité du programme et de la coordination :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions de divers comités intergouvernementaux ou comités d'experts directement intéressés par les différents programmes évalués (10) et pour les séances du Comité du programme et de la coordination (30);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport biennal sur la suite donnée aux recommandations issues des évaluations (1); rapport biennal sur le renforcement du rôle de l'évaluation (1); rapports d'évaluation approfondis (14); rapports d'évaluation sur des sujets choisis par le Comité du programme et de la coordination (4);
- b) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire) :
- i) Inspections : cinq rapports d'inspection et deux rapports par an sur le respect de l'obligation de rendre compte de l'exécution des programmes (14); contribution au rapport annuel du BSCI (1); suivi de l'application des recommandations découlant d'inspections relatives au stade atteint dans l'application des recommandations (1);
 - ii) Évaluations : appui aux responsables de programme pour le renforcement des capacités d'auto-évaluation et offre de formation à leur demande (1); évaluations demandées par des clients (2); contribution au rapport annuel du BSCI (1); appui et conseils méthodologiques aux responsables de programme en matière d'auto-évaluation (1); examen de la suite donnée par les départements et bureaux aux recommandations (issues d'évaluations) qui auront été approuvées (1); appui au Groupe des Nations Unies sur l'évaluation (1).

Tableau 29.10

Ressources nécessaires

| Catégorie | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|--------------------------|--|---|-----------|-----------|
| | 2006-2007 | 2008-2009 (avant actuali- sation des coûts) | 2006-2007 | 2008-2009 |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 5 162,5 | 7 557,8 | 18 | 34 |
| Autres objets de dépense | 231,5 | 1 820,3 | – | – |
| Total partiel | 5 394,0 | 9 378,1 | 18 | 34 |
| Fonds extrabudgétaires | 1 842,0 | 4 023,3 | 3 | 5 |
| Total | 7 236,0 | 13 401,4 | 21 | 39 |

29.28 Le montant des ressources nécessaires, soit 9 378 100 dollars, correspond au renforcement de ce sous-programme, notamment par la création nette de 16 postes. Deux postes seraient redéployés vers d'autres sous-programmes, comme suit : un poste P-4 du sous-programme 3 (Investigations) pour des fonctions auto-évaluation et formation, et un poste P-3 du sous-programme 1 (Audit interne) pour renforcer les capacités d'inspection. Les 14 autres postes supplémentaires [1 D-2, 5 P-3, 6 P-2/1 et 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] aideraient à faire face aux besoins qu'entraînera pour l'ensemble du sous-programme le renforcement des fonctions d'inspection et d'évaluation, conformément aux modifications des effectifs indiquées dans le rapport du BSCI (A/61/610). Dans ce rapport, il est proposé que neuf postes soient financés au moyen de crédits servant auparavant à recruter du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et que, dans le cadre du transfert prévu de la fonction conseil en gestion, cinq postes supplémentaires viennent renforcer les activités du sous-programme. En attendant la décision de l'Assemblée générale sur l'éventuel transfert de la fonction conseil en gestion, aucun transfert de ressources n'est prévu dans le présent document. Si le transfert proposé dans le document A/61/610 est approuvé, les ressources correspondantes [1 D-1, 1 P-5, 1 P-2 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes) du budget ordinaire et 2 postes P-4 du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix] seront virées du chapitre 29 (Contrôle interne) au chapitre 28A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion) et intégrées dans les crédits ouverts pour l'exercice biennal 2008-2009. Les montants prévus pour les autres dépenses que les postes traduisent essentiellement une hausse des crédits demandés pour les services de consultant en vue d'accroître l'ampleur et la fréquence des inspections et des évaluations et de financer les voyages du personnel affecté aux inspections et évaluations et aux ateliers dans les bureaux hors Siège, cette hausse étant en partie compensée par une réduction des services contractuels.

Sous-programme 3 Investigations

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 403 900 dollars

29.29 Ce sous-programme relève de la Division des investigations.

Tableau 29.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer, grâce aux investigations, le respect des dispositions réglementaires de l'Organisation des Nations Unies et réduire au minimum le nombre d'actes frauduleux, de violations des dispositions réglementaires, d'erreurs de gestion, de fautes professionnelles, de gaspillages et d'abus de pouvoir

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Meilleure protection des avoirs et des ressources de l'Organisation et respect plus strict des dispositions réglementaires

Indicateurs de succès

Augmentation du pourcentage d'acceptation et de mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue d'investigations

Mesure des résultats

2004-2005 : 84 %
2006-2007 (estimation) : 86 %
2008-2009 (objectif) : 88 %

Facteurs externes

- 29.30 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées si les parties extérieures coopèrent aux investigations.

Produits

- 29.31 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2008-2009 sont les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les séances de la Cinquième Commission (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports d'investigation (4);
 - b) Services de contrôle interne (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) : évaluation des risques d'actes frauduleux et d'autres violations des dispositions réglementaires fondée sur l'étude des dispositifs de contrôle institués pour les activités à haut risque et celles des bureaux hors Siège; règlement des dossiers en souffrance relatifs à la période 1999-2005; nouvelle amélioration du mécanisme institué par l'instruction administrative ST/AI/397 pour assurer la confidentialité des communications; prise en charge de 970 nouveaux dossiers (estimation basse) portant sur des affaires de vol, de détournement de fonds, de contrebande, de corruption et autres irrégularités, ou sur des cas de gaspillage, d'abus de pouvoir ou d'erreur de gestion; fourniture d'une assistance et de conseils sur les moyens de prévenir la fraude et les autres irrégularités, ainsi que le gaspillage, les abus de pouvoir et les erreurs de gestion; fourniture d'une assistance et de conseils techniques spécialisés aux directeurs de programme, aux fonds et programmes ayant une administration distincte et aux services chargés des investigations dans d'autres institutions internationales; fourniture de services d'investigation dans le cadre du contrôle de l'exécution des activités confiées à des fonctionnaires des Nations Unies attachés aux missions établies par le Conseil de sécurité; suivi de la mise en œuvre par les départements et bureaux des recommandations formulées à l'issue d'investigations et apport d'une assistance aux unités intéressées; participation aux travaux de la Conférence des enquêteurs internationaux, du Groupe d'experts d'Interpol sur la corruption et du Groupe international de coordination de la lutte contre la corruption.

Tableau 29.12

Ressources nécessaires

| Catégorie | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|--------------------------|--|--|------------|------------|
| | 2006-2007 | 2008-2009 (avant actualisation des coûts) | 2006-2007 | 2008-2009 |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 5 085,6 | 7 101,4 | 20 | 35 |
| Autres objets de dépense | 4 594,3 | 2 302,5 | – | – |
| Total partiel | 9 679,9 | 9 403,9 | 20 | 35 |
| Fonds extrabudgétaires | 15 841,3 | 21 108,8 | 80 | 80 |
| Total | 25 521,2 | 30 512,7 | 100 | 115 |

- 29.32 Le montant demandé (9 403 900 dollars) permettra de financer 35 postes et les autres objets de dépense. La création nette de 15 postes supplémentaires découle de 16 transformations de poste et du redéploiement d'un poste vers un autre sous-programme. Il est proposé de financer 16 postes grâce aux crédits servant auparavant à recruter du personnel temporaire (autre que pour les réunions), dont huit 8 postes à New York [1 D-1, 4 P-4, 2 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)], 6 postes supplémentaires à Vienne [1 P-5, 4 P-2 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)] et 2 postes à Nairobi (2 P-4). En outre, deux postes (1 P-5 et 1 P-4) du bureau des investigations de Vienne seraient redéployés au bureau des investigations de New York, et un poste P-4 du bureau des investigations de New York redéployé au sous-programme 2 (Inspection et évaluation). Ces modifications d'effectif sont conformes aux propositions contenues dans le rapport sur le renforcement du BSCI (A/61/610). La diminution des autres objets de dépense est imputable essentiellement à la réduction des crédits du personnel temporaire (autre que pour les réunions) en raison des transformations de postes proposées, contrebalancée en partie par des augmentations afférentes aux services de consultants et aux voyages, ainsi qu'à d'autres objets de dépense que les postes.

C. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 272 500 dollars

- 29.33 C'est le Service administratif qui est chargé de fournir l'appui technique nécessaire au bon déroulement du programme de contrôle interne.

Produits

- 29.34 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2008-2009 sont les suivants : services administratifs et services de gestion : administration des effectifs et des crédits du Bureau des services de contrôle interne à New York, à Genève, à Vienne, à Nairobi et dans d'autres lieux d'affectation, conformément à la délégation de pouvoir donnée par le Secrétaire général (voir ST/AI/401 et ST/AI/2003/4) ainsi qu'aux dispositions réglementaires de l'ONU; recrutement de personnel chargé du contrôle dans les missions de maintien de la paix ; conseils aux responsables du Bureau dans le domaine de l'administration, des finances, du personnel et du budget; service de l'organe de contrôle du Bureau.

Tableau 29.13

Ressources nécessaires

| Catégorie | Ressources (en milliers de dollars É.-U.) | | Postes | |
|--------------------------|--|---|-----------|-----------|
| | 2006-2007 | 2008-2009 (avant actuali- sation des coûts) | 2006-2007 | 2008-2009 |
| | | | | |
| Budget ordinaire | | | | |
| Postes | 1 434,8 | 1 719,2 | 6 | 9 |
| Autres objets de dépense | 499,8 | 553,3 | – | – |
| Total partiel | 1 934,6 | 2 272,5 | 6 | 9 |
| Fonds extrabudgétaires | 2 941,9 | 874,2 | 4 | 4 |
| Total | 4 876,5 | 3 146,7 | 10 | 13 |

- 29.35 Le montant demandé (2 272 500 dollars) permettra de financer neuf postes et les autres objets de dépense. Il tient compte de la création de trois postes d'agent des services généraux (Autres classes) qui permettront au Service administratif de disposer encore de moyens suffisants pour faire face à l'accroissement des opérations (voir A/61/610, par. 19). L'augmentation des autres objets de dépense concerne principalement les dépenses relatives aux services centraux de traitement des données et aux accords de prestation de services informatiques conclus pour le personnel en poste à New York.

Tableau 29.14

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation***Comité des commissaires aux comptes**
(A/59/5, vol. I, chap. II)

Le Comité recommande au Bureau de : a) continuer à veiller à ce que son personnel soit dûment formé; et b) concrétiser son plan de formation en ligne. Le Comité recommande aussi au Bureau de faire le nécessaire pour obtenir les ressources dont il a besoin pour effectuer des audits valables dans le domaine des technologies de l'information et des communications.

a) Les crédits actuels ne permettent pas d'offrir une formation d'un niveau suffisant pour se conformer aux normes d'audit interne. Dans le présent projet de budget, le Bureau demande que les ressources affectées à la formation soient augmentées afin de satisfaire les besoins réels dans ce domaine en renforçant les capacités et les compétences du personnel; b) l'apprentissage en ligne est déjà utilisé au Bureau et continuera de l'être. Pour les audits informatiques, des crédits ont été obtenus pour recruter du personnel. Actuellement, un auditeur des ressources informatiques a été recruté; trois autres sont en voie de l'être.

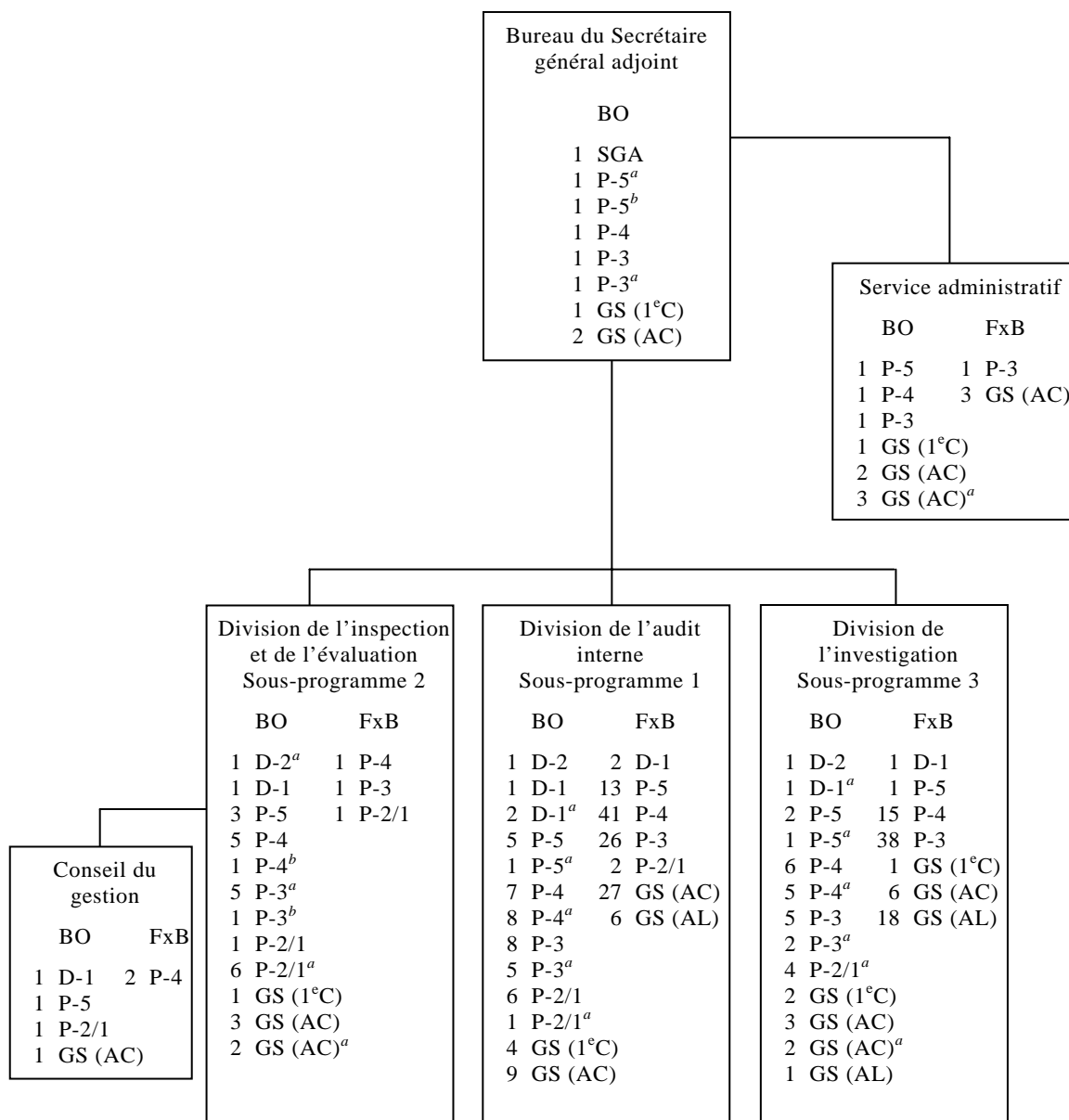
Résumé de la recommandation

Le Comité recommande au Bureau de s'attaquer aux causes des retards dans la communication des résultats des audits.

Suite donnée à la recommandation

Le Bureau continuera de tout mettre en œuvre pour publier en temps utile les résultats de ses audits. La mise en place d'un système d'information sur les audits et la restructuration des activités sont deux initiatives récentes qui devraient beaucoup faciliter le contrôle de l'avancement des rapports.

**Bureau des services de contrôle interne
Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2008-2009**



^a Nouveau.

^b Redéploiement d'un autre sous-programme.

Abréviations : BO : budget ordinaire, FxB : fonds extrabudgétaires, GS (1^{er}C) : agent des services généraux (1^{re} classe), GS (AC) : agent des services généraux (Autres classes), GS (AL) : agent local.

Annexe

Produits de l'exercice 2006-2007 non reconduits en 2008-2009

| <i>A/60/6 (Sect. 29), paragraphe</i> | <i>Produit</i> | <i>Quantité</i> | <i>Explication</i> |
|--------------------------------------|---|-----------------|---|
| 29.24 (a) (i) a | Services fonctionnels pour les réunions relatives au conseil de gestion | 3 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |
| 29.24 (a) (i) a | Services fonctionnels pour les réunions relatives au suivi et à l'inspection | 10 | Les activités relatives aux rapports d'exécution des programmes ne relevant plus du Bureau des services de contrôle interne, les questions de suivi ont été classées sous l'activité principale « Services de conférence, administration, contrôle » à la rubrique « Inspections ». |
| 29.24 (a) (i) b | Rapports demandés par l'Assemblée générale sur un sujet particulier | 1 | Aucune demande reçue de la part de l'Assemblée générale |
| 29.24 (a) (i) b | Rapports sur les inspections initiales ou complémentaires menées dans un certain nombre de départements du Secrétariat et de commissions régionales | 5 | Activité renommée – transférée de la rubrique « Documentation à l'intention des organes délibérants » à la rubrique « Services de conférence, administration, contrôle » au titre des inspections |
| 29.24 (a) (ii) a | Services fonctionnels pour les séances du Comité du programme et de la coordination | 5 | L'établissement de rapports d'exécution du programme ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne. |
| 29.24 (a) (ii) b | Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme de l'Organisation de l'exercice 2004-2005 | 1 | Rapport sur l'exécution du programme de l'exercice 2004-2005 achevé en 2006 L'établissement de rapports sur l'exécution du programme ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne. |
| 29.24 (a) (ii) b | Examens triennaux des programmes concernant le droit de la mer et les affaires maritimes, l'administration publique, les finances et le développement | 2 | Achevés au cours de l'exercice 2006-2007 |
| 29.24 (b) | Exploitation et développement du site Web sur l'exécution des programmes | 1 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |
| 29.24 (b) | Exploitation du réseau des centres de liaison pour l'exécution des programmes | 1 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |
| 29.24 (c) (i) | Formation : services de formation et de perfectionnement destinés à | 1 | Activité ne relevant plus directement du sous-programme 2 |

| <i>A/60/6 (Sect. 29), paragraphe</i> | <i>Produit</i> | <i>Quantité</i> | <i>Explication</i> |
|--------------------------------------|--|-----------------|---|
| | améliorer la connaissance théorique et pratique des méthodes de contrôle interne | | |
| 29.24 (c) (ii) | Suivi du développement du Système intégré de suivi | 1 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |
| 29.24 (c) (ii) | Appui au processus de mise en place de la budgétisation axée sur les résultats et à l'amélioration des méthodes qui lui sont associées | 1 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |
| 29.24 (c) (ii) | Contrôle périodique de l'exécution des programmes figurant dans tous les chapitres du budget-programme et des résultats obtenus, et communication d'informations en retour aux directeurs de programme | 1 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |
| 29.24 (c) (ii) | Appui sous diverses formes (directives, notes consultatives, formation, mise en commun de connaissances, sur les meilleures pratiques notamment) des initiatives visant à renforcer le contrôle et l'évaluation des résultats de l'exécution des programmes dans le cadre de la mise en place d'un système de gestion axée sur les résultats | 1 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |
| 29.24 (c) (iii) | Appui à la réforme du système de contrôle et d'évaluation menée à l'initiative du Secrétaire général | 1 | Achevé au cours de l'exercice 2006-2007 |
| 29.24 (c) (iii) | Formation aux techniques d'évaluation participative et formulation de directives en la matière | 1 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |
| 29.24 (c) (v) | Études de la gestion : suivi de l'application des recommandations | 1 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |
| 29.24 (c) (v) | Contribution au rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne | 1 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |
| 29.24 (c) (v) | Conseils aux responsables de programme sur la manière de gérer le changement pour atteindre les objectifs de la réforme | 1 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |
| 29.24 (c) (v) | Recensement des domaines appelant un changement organisationnel; élaboration de stratégies visant à vaincre les résistances au changement et de plans d'action pour des résultats durables, sur demande | 1 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |

Chapitre 29 **Contrôle interne**

| <i>A/60/6 (Sect. 29), paragraphe</i> | <i>Produit</i> | <i>Quantité</i> | <i>Explication</i> |
|--------------------------------------|--|-----------------|---|
| 29.24 (c) (v) | Services de conseil en gestion sur demande pour accroître l'efficacité et l'efficacité de l'exécution des programmes et renforcer les structures organisationnelles, les procédures internes et la gestion des départements et bureaux | 1 | Ne relèvera plus du Bureau des services de contrôle interne |
| Total | | 41 | |
